

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Sciences humaines			Code K3EA
Bloc	3	Quadrimestre	1	
Crédits ECTS	1	Volume horaire	30 h	
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil	
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7	
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français	
Responsable d'Unité	M Olivier DUCRUET			oducruet@he2b.be
Enseignants	Droit	<i>Caroline VANKEERBERGHEN</i>		
	Déontologie - Ethique	<i>Pierre-Jean DELVOYE</i>		
Remarque	<i>L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour chaque activité d'apprentissage et qu'un échec dans une des activités d'apprentissage entraîne la non validation de l'UE.</i>			

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

a. Compétence 1 : Raisonner

i. Apprendre par les autres et par l'expérience :

- S'ouvrir à de nouvelles approches professionnelles ;
- Intégrer de nouvelles approches professionnelles ;
- Accepter le changement, les remises en question
- Échanger avec des pairs, des collègues,... ;
- Partager ses expériences et/ou des informations ;
- Écouter le point de vue des pairs, des collègues,... ;
- Reconnaître les champs de compétences de chacun ;
- S'assurer de la fiabilité des informations transmises ;
- Manifester une prise de recul par rapport à ses convictions et ses acquis ;
- Se poser les questions adéquates et pertinentes ;
- Tenir compte de la critique et de l'évaluation par les pairs ;
- Valider ses apprentissages et ceux des autres ;
- Réajuster les objectifs ;
- Faire preuve d'une dynamique proactive d'apprentissage ;

- ii. Actualiser ses ressources et ses acquis :
 - Faire preuve de discernement ;
 - Sélectionner les informations, les outils ;
 - Exploiter les nouvelles ressources ;
 - Intégrer les nouvelles connaissances aux acquis ;
 - S'engager dans l'actualisation de ses connaissances ;
 - Répondre aux objectifs d'apprentissages ;
 - Rechercher les ressources et l'information ;
 - S'ouvrir à la diversité de l'information et des sources de celles-ci ;

- iii. Synthétiser des informations :
 - Reconnaître l'information utile ;
 - Manifester une prise de recul par rapport à ses convictions et ses acquis ;
 - Faire preuve de discernement ;
 - Respecter l'esprit des informations ;
 - Rendre compte avec exactitude du contenu de l'information ;

- iv. Traduire un langage, un contenu :
 - Analyser un message ;
 - Comprendre un message ;
 - Interpréter un message ;
 - Tenir compte du contexte ;
 - Utiliser un langage précis ;
 - Respecter l'esprit du message

b. Compétence 3 : Exercer son jugement professionnel dans une visée de promotion de la santé

- i. Analyser une situation :
 - Envisager la situation problème dans son ensemble ;
 - Questionner les prises en compte des éléments pertinents permettant d'optimiser l'analyse ;
 - Instruire l'analyse à charge et à décharge ;
 - Affiner l'analyse par l'introduction d'éléments modulants ;
 - Développer une vue systémique de la situation ;
 - Poser un questionnement factuel ;
 - Comparer à des normes et des standards ;
 - Établir les liens dans l'analyse ;
 - Chercher des solutions pour compléter l'analyse ;
 - Exploiter au mieux les éléments disponibles pour l'analyse ;

- ii. Interpréter par déduction ou induction l'information pour résoudre des situations complexes :
 - Stimuler l'émergence d'idées ;
 - Débattre d'une problématique ;
 - Interpréter avec mesure ;
 - Mobiliser ses connaissances en consolidant l'expérience ;
 - Soumettre l'interprétation à une remise en question ;

- iii. Argumenter ses choix, ses pratiques :
 - S'exprimer dans le respect de l'autre ;
 - Argumenter dans le respect des valeurs humaines et professionnelles ;
 - Anticiper les effets de ses choix ;
 - Assumer ses choix et ses pratiques ;
 - Choisir les arguments spécifiques ;
 - Soumettre ses choix et ses pratiques à la discussion ;
 - Accepter la critique justifiée comme information ;

c. Compétence 5 : Accompagner la personne, le patient, la famille, les collègues, les apprenants, les groupes de personnes

- i. Communiquer avec la personne, le patient, la famille, les collègues, les groupes et les apprenants :
 - Ajuster sa communication à l'interlocuteur et au contexte ;
 - Réagir adéquatement avec flexibilité ;
 - Tenir compte des besoins de l'autre ;
 - Repérer les questionnements éthiques dans les situations ;
 - Expliciter les questionnements éthiques ;
 - Respecter les valeurs et les personnes ;
 - Mettre en adéquation le contenu des messages et les actes ;
 - Mesurer l'impact de ses paroles, ses écrits, ses gestes, ses attitudes et ses comportements (sa communication verbale et non verbale) ;
 - Assumer l'impact de ses paroles, ses écrits, ses gestes, ses attitudes et ses comportements (sa communication verbale et non verbale)
 - Respecter les règles déontologiques ;
 - Se concerter entre parties prenantes ;
 - Tenir compte des liens entre les éléments ;
 - S'exprimer en adéquation avec son ressenti intérieur ;
 - Argumenter ses propos dans un respect mutuel ;
 - Exploiter des métaphores pour faciliter la compréhension d'un message ;

- ii. Former et éduquer la personne, le patient, des groupes, les collègues et l'apprenant :
 - Favoriser la prise de décision ;
 - Mobiliser les ressources internes et externes ;
 - Respecter les valeurs et les personnes ;
 - Valider ses sources ;
 - Rechercher la compréhension des mécanismes ;

- iii. Responsabiliser la personne, le patient, la famille, les collègues, des groupes et l'apprenant :
- Se centrer sur la ou les personnes ;
 - Prendre conscience des déterminants de la problématique ;
 - Favoriser la prise de décisions ;
 - Impliquer la ou les personnes ;
 - Repérer les capacités des personnes ;
 - Reconnaître les capacités des personnes ;
 - Renforcer les capacités des personnes ;
 - Encourager l'autorégulation, l'autoévaluation ;
 - Rester en lien avec le processus du groupe, des patients ;
 - Assurer le suivi des engagements ;
 - Persévérer dans sa démarche ;
 - Prendre en compte le cadre de référence et les valeurs de la ou les personnes ;
- iv. Soutenir la personne, le patient, la famille, les collègues, les groupes et l'apprenant :
- Soutenir le moral de la personne ;
 - Trouver des solutions et les appliquer ;
 - Assurer les meilleures solutions pour la personne ;
 - Impliquer la personne ;
 - Stimuler la ou les personnes ;
 - Ouvrir des réseaux à la personne et l'intégrer ;
 - Susciter une participation active ;
- v. Établir une relation d'aide, vis-à-vis du patient :
- Croire dans les possibilités du patient ;
 - Garder la juste présence ;
 - Garantir de manière adéquate la continuité de la relation ;
 - Écouter activement avec l'intention de comprendre l'autre ;
 - Écouter sans jugement ;
 - Observer les signaux verbaux et non verbaux ;

d. Compétence 6 : Coordonner dans une approche collaborative

- i. Gérer les difficultés relationnelles :
- Réagir en tenant compte des besoins des personnes et des situations ;
 - Favoriser les décisions consensuelles ;
 - Mettre en place la symétrie relationnelle ;
 - Respecter la confidentialité ;
 - Respecter les personnes (Tolérance – Libre Examen) ;
 - Agir avec équité ;
 - Désamorcer les résistances
 - Reconnaître l'univers subjectif d'autrui ;
 - Remettre en question ;
 - Reconsidérer la problématique ;
 - Décrypter les mécanismes d'interaction entre les personnes ;
 - Identifier les conflits possibles ;
 - Anticiper les tensions relationnelles ;

- Relativiser l'importance des conflits par une prise de recul
- ii. Partager un lieu, des informations, des pratiques :
- Introduire des démarches consensuelles (cf partage espace, pratiques,...) ;
 - Tenir compte des besoins de l'autre ;
 - Faire preuve de flexibilité dans les attitudes ;
- iii. Transmettre l'information :
- Structurer la communication dans le fond et la forme ;
 - Respecter le contenu et le sens de l'information ;
 - Transmettre l'information appropriée ;
 - Formuler avec clarté et exactitude les propos ;
 - Respecter les modes de fonctionnement (libre arbitre et juste gestion) ;
 - Diffuser l'information dans le respect des règles éthiques et déontologiques ;
- iv. Se concerter :
- Interpeler les collaborateurs pour les questionner ;
 - Partager les points de vue ;
 - Être réceptif à l'autre ;
 - Tenir compte des avis ;

e. Compétence 7 : Se gérer

- i. S'engager professionnellement :
- Clarifier les implications psychoaffectives de ses choix et ses actes ;
 - S'impliquer dans un projet professionnel ;
 - Se donner les moyens adéquats pour atteindre ses objectifs ;
 - Se concentrer sur la poursuite des objectifs ;
 - Repérer les différences entre ses valeurs personnelles et les exigences de la situation ;
 - Trouver un consensus entre ses valeurs personnelles et les exigences de la situation ;
 - Choisir les solutions en connaissance de cause ;
 - Se référer à la déontologie de la profession ;
 - Garder son indépendance ;
 - Faire preuve d'initiative ;
- ii. Fixer ses limites dans la relation :
- Garder la bonne distance relationnelle par rapport à ses propres exigences et celles du contexte ;
 - Faire confiance, à soi et aux autres ;
 - Agir dans le respect mutuel ;

- iii. S'adapter à la personne, au patient, à la famille, aux collègues, aux apprenants, aux groupes de personnes et aux circonstances personnelles, professionnelles et environnementales :
- Identifier les besoins ;
 - Accepter l'interpellation ;
 - Répondre de manière constructive aux demandes ;
 - S'adapter aux contraintes du milieu ;
 - Se centrer sur la personne et les déterminants de la problématique ;
 - Discerner l'enjeu éthique d'une situation ;
 - Trouver un consensus entre ses valeurs personnelles et les exigences de la situation ;
 - Se référer à la déontologie de la profession ;
 - Garder la distance relationnelle par rapport à ses propres exigences et celles du contexte

3. Acquis d'apprentissage

Cette UE vise plus spécifiquement les acquis d'apprentissage suivants :

- Respecter la législation et les réglementations ;
- Communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de soins de santé ;
- Respecter les normes ;
- Adopter un comportement responsable ;
- Respecter la déontologie propre à la profession ;
- Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique ;
- Prendre en considération les valeurs des parties prenantes dans la prise de décision.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Droit		Code	K3EA1
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	50 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- Introduction générale au droit;
- Notion de droit/Généralité et définition;
- Notions de droit constitutionnel;
- Notions de droit social (1ère partie);
- Notions de droit à l'image

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours ex cathedra en présentiel nécessitant un travail complémentaire a distance.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- Droit des personnes et des familles, Yves-Henri Leleu, Collections de la faculté de droit de l'Université de Liège, édition Larcier , 2016.
- Memento de droit social, W. Van Eeckhoutte, Wolters Kluwer, 2017.
- Manuel de législation sociale, Fr. Alexander et C.Delrée, éditions de Boeck
- Notions de droit civil, Fr.Alexander et C.Delrée, éditions de Boeck
- Fiches info parlementaires, édité par la Chambre des représentants de Belgique

Sites Internet:

Site du Moniteur beige : <http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/welcome.pl>

Site du Ministère de la Justice : http://www.just.fgov.be/index_fr.htm

Modalités d'évaluation	Examen écrit en session.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-	-	100 %	Écrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit

Intitulé de l'AA	Déontologie - Ethique		Code	K3EA2
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	50 %	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

- 1) Enjeux globaux et place de l'éthique dans un monde en forte interdépendance ;
- 2) Bioéthique : instances et fonctionnement, éléments fondamentaux de la pratique des équipes soignantes (loyauté, confiance, autonomie), cas concrets, valeurs et actualité de la réflexion :
 - a. Comité consultatif de Bioéthique (B) et Comité consultatif national d'Éthique (F) ;
 - b. Conseil national/fédéral de la Kinésithérapie (B) et Ordre des Masseurs kinésithérapeutes (F) ;
 - c. Règles de conduite (B) et Code de déontologie dans le Code de la Santé publique (F) ;
 - d. Consentement éclairé et information du patient ;
 - e. Refus de traitement ;
- 3) Réseau hospitalier bruxellois ;
- 4) Élaboration du Curriculum Vitae et recherche d'emploi.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Le cours vise à étudier le cadre légal, déontologique et éthique de la profession de kinésithérapeute, dans une approche comparatiste, en particulier entre Belgique et France.

Cours ex cathedra en présentiel nécessitant un travail complémentaire à distance :

- exposé magistral complété d'illustration de cas ;
- participation des étudiants par des séances de questions/réponses ;
- dans la mesure du possible, témoignages d'acteurs de terrains avec séances de questions/réponses.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

- documents postés sur myisek ;
- HIRSH E., *La relation médecin-malade face aux exigences de l'information*, Éditions Doin, Espace éthique, Assistance publique des hôpitaux de Paris, 1999, 137p. ;
- PINSART, M-G., *La Bioéthique*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2009, 123 p. ;
- SICARD D., *L'alibi éthique*, Paris, Plon, 2006, 237 p. ;
- Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne, 2000 ;
- Loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient (Belgique)

Sites Internet:

- Moniteur belge : <http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/welcome.pl>;
- Comité consultatif de Bioéthique (B) : <https://www.health.belgium.be/fr/comite-consultatif-de-bioethique-de-belgique>;
- Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (F) : <https://www.ccne-ethique.fr/>

Modalités d'évaluation	Examen écrit, questions ouvertes et/ou QCM, en fin de cours qui porte sur la matière exposée. Il est demandé d'illustrer la théorie par des exemples concrets. La deuxième session se déroule de la même façon.			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session	Type d'examen
1 ^{ère} session	-	-	100 %	Écrit
2 ^{ème} session	-	-	100 %	Ecrit
